

## **Documents à fournir à la Régie Enfance et Loisirs pour une:**

### **INSCRIPTION DANS UNE ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE DE BARENTIN**

#### **AVEC DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE**

→ Transmettre une demande écrite à M. Le Maire de Barentin en joignant les pièces suivantes :

- **Photocopie du livret de famille**
- **Justificatif de domicile**
- Dans le cas où le demande de dérogation est liée à la garde des enfants :
  - **Attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle ou des grand-parents (document joint)**
  - **Justificatif d'Agrément pour l'assistante maternelle**
  - **Justificatif d'inscription URSSAF des parents pour l'emploi d'une assistante maternelle + dernier bulletin de salaire**
  - **En cas d'absence total de bulletin de salaire, le contrat signé entre le(s) parent(s) et l'assistante maternelle agréée avec le nom de l'enfant concerné.**
  - **Justificatif de domicile de l'assistante maternelle ou des grand-parents.**
- **Attestation employeur des parents (avec horaires de travail).**
- **En cas de séparation, autorisation du second responsable légal et copie recto/verso de sa carte d'identité**

#### **DISPOSITIONS :**

Après étude de la recevabilité de la demande par les services de la mairie compétents, il vous est alors délivré un certificat de pré-inscription. Avec celui-ci, vous vous présentez à l'école concernée pour l'inscription définitive qui ne pourra s'effectuer qu'en fonction des places disponibles et de l'accord du directeur ou de la directrice de l'école.

#### **NOTA :**

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fausses déclarations sur l'honneur (Art 441.1 du code pénal).